GEST Performance

PAEI du Giessen
6 rue de l'Altenberg 67750 SCHERWILLER
06 28 04 54 22

FICHE DE REFERENCE : Chaufferie bois

Réseau de chaleur bois-énergie La Vancelle

Chaufferie principale

Pose du réseau de chaleur

Identité du projet

Suite à uen étude de faisabilité réalisée en 2010, la mairie de La Vancelle souhaite programmer la réalisation d'une chaufferie bois à alimentation automatique en 2013-2015.

Cette réalisation a pour but de générer de sensibles économies de frais de chauffage tout en assurant la transition d'une énergie fossile à une énergie renouvelable.

Les bâtiments concernés par le projet sont :

- L'école et le logement
- La mairie

La solution retenue est une chaufferie unique dans le bâtiment mairie, avec un silo de stockage de granulés en sous-sol, et un réseau de chaleur pour alimenter le bâtiment école-logement.

Les étapes du projet :

- 2010 :Prédiagnostic Bois énergie avec Jean-François PIERREZ
- 2013 : Montage du projet avec Gilles STOUVENOT
- 2014 : Réalisation des travaux (par les entreprises : Collin, Waechter,Gest'performance), suivi par Paul HERRBACH
- 2015 : En septembre, inauguration de la chaufferie en présence de Mme le Maire Michèle CLAVER et du Sénateur André REICHARDT.
- 2016-2020 : Suivi et eploitation de la chaufferie par Yves DUSSOURD et Emmanuel BALLOT

Performances énergétiques

Caractéristiques techniques:

- Bâtiments désservis : Ecole et Mairie
- Puissance installée : chaudière Hargassner de 50 kW
- Capacité du silo: 12 tonnes
- Longeur du réseau de chaleur : 50 m
- Secours : chaudière fioul de 35 kW dans la sous-station du bâtiment école.
- Régulation et supervision WEB par automate SCHNEIDER

Impact environnemental

Avantages de l'installation:

- C'est une source d'énergie plus économique que les énergies classiques et, sous la forme de plaquettes ou granulés, indépendante de la conjoncture internationale,
- Son utilisation généralisée permet de créer 3 fois plus d'emplois que les énergies classiques
- Cette installation permet d'éviter l'émission de 20 tonnes de CO2 par an si l'on considère le stockage de carbone lors de la croissance des arbres

Approche économique

Qui finance ?

- Coût total : 76.200 € HT dont 75.200 € éligibles aux aides Région-ADEME
- Financement : ADEME : 7.520 €
- Région, programme énergivie.info : 22.560 €
- Région « Plan de relance » : 22.860 €
- Maître d'ouvrage : 23.260 €